

**Société de Prévoyance Mutualiste du Personnel de la Banque de France**  
(Registre national des mutuelles n° 391 396 397)

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 19 octobre 2017**

Le 19 octobre 2017, à 9h15, le Conseil d'administration de la Société de Prévoyance Mutualiste s'est réuni au 1 rue Auber 75009 Paris, dans les locaux de l'agence BRED Opéra.

**Sont présents :**

<u>Mesdames :</u>	DELEBECQ	GEORGES	HEBREARD		
	ROCHER	ROYER			
<u>Messieurs :</u>	ALLARD	BONNETE	CHAUMEIL	CHEVALIER	
	COLLART	COULOT-BRETTE	EUGENE	FERAUD	LO IACONO

**Sont excusés :**

<u>Mesdames :</u>	BETHUEL	DOURNEAU
<u>Messieurs :</u>	LANDAIS	ZIMMERMANN

**A donné mandat:**

Mme DOURNEAU à Mme GEORGES

14 administrateurs sont présents, détenant au total 15 voix sur 18.

Le quorum nécessaire à la validité des opérations (articles 23 et 32 des statuts) est atteint.

**Sont également présents:**

M. GUILLARD, du Comité d'audit de la SPM.

M. HARDILLIER, représentant le Comité Central d'entreprise de la Banque de France;

Mmes EL OUALI et LE STIR, Secrétaires de la SPM.

M. LO IACONO, Président, déclare la séance ouverte.

**1- Accueil par Promepar: présentation de Promepar, point sur le portefeuille géré, point sur les marchés, focus sur la méthode de sélection des Opcvm**

Intervenants au nom de Promepar Asset Management:

M. Marc FAVARD, Directeur général, et M. David CHOUCHANA, gérant et analyste.

Au nom du Conseil d'administration de la SPM, M. LO IACONO remercie M. FAVARD pour la qualité de son accueil et la mise à disposition gracieuse d'une salle de réunion dans les locaux de la Bred Opéra.

M. COLLART s'associe à ses remerciements. Il souhaite marquer à cette occasion sa grande satisfaction sur le choix de Promepar, gestionnaire depuis environ 2,5 ans d'une part substantielle des fonds de la SPM. Le Trésorier général se félicite également des excellentes relations de travail qu'il entretient très régulièrement avec M. CHOUCHANA.

**1-1 Exposé de M. FAVARD (9h20)**

Un document d'une vingtaine de pages est transmis aux administrateurs.

M. FAVARD scinde son propos en trois parties:

- présentation de la Bred et de Promepar AM (Asset Management)
- point sur l'économie mondiale et l'évolution des marchés financiers
- situation du portefeuille de la SPM géré par Promepar

- en 2008, les réseaux Caisses d'épargne et Banques populaires se sont rapprochés et font partie depuis cette date du groupe BPCE.

La Bred, composante du réseau Banques populaires, est implantée en Ile de France, Aisne, Normandie, dans les DOM, mais aussi en Océanie, Asie, et un peu en Afrique. C'est une banque au profil plutôt généraliste pour tous types de clientèle. Son dernier chiffre d'affaires connu dépasse 1 milliard d'euros, et dégage un bénéfice de 250 millions d'euros. Largement orientée vers le service et l'accompagnement du client, la Bred a une salle des marchés, sa propre compagnie d'assurances, sa société de gestion détenue à 100% du capital (Promepar), mais elle n'est pas cotée en bourse, ce qui a sans doute pour avantage de simplifier les prises de décision.

*PB*  
*14* *SPC*

Promepar, dont M. FAVARD est le directeur général depuis 2 ans, a un seul métier, la gestion de portefeuilles. L'encours géré par Promepar avoisine 2 milliards d'euros, répartis sur 1500 mandats, dont celui de la SPM. L'équipe Promepar comprend 25 collaborateurs et collaboratrices, tous experts de haut niveau et complémentaires, en charge de tel ou tel segment des marchés financiers. Tous ces gérants commentent fréquemment l'actualité économique et financière auprès des médias spécialisés. Promepar assure le traitement de tous les produits financiers sauf les obligations (aucun portefeuille, rendement trop faible), et se positionne sur tous les domaines d'activité, avec une réelle prédilection pour le digital (faible volatilité), la santé (la robotique,...), les banques en ligne, les entreprises,...

- La croissance mondiale est globalement bien répartie et relativement soutenue. On pourrait dire que les économies se portent plutôt mieux partout, surtout en Asie, mais aussi en Europe, même si le rythme reste encore peu élevé. Même sans hausse significative de leurs chiffres d'affaires, les marges des entreprises s'améliorent sensiblement grâce à une bien meilleure rentabilité.

Les banquiers centraux (FED, BCE) ont déversé depuis plusieurs années d'énormes quantités de liquidités sur les économies, à des taux quasi nuls, voire négatifs. La FED commence à retirer sa «perfusion» en réduisant le Quantitative Easing (QE) et en augmentant ses taux d'intervention depuis début 2017 (la 3ème hausse, de 0,25%, aura lieu en décembre). La BCE a prévenu qu'elle ferait de même à son tour, toutefois sans précision de planning. Ce début de normalisation des taux est voulu en douceur, l'objectif recherché étant d'éviter toute secousse brutale sur les marchés financiers.

Après un doublement des marchés «actions» depuis 2011, la vigilance s'impose, les investisseurs sont attentifs aux décisions des banques centrales, mais ils surveillent également l'actualité politique et économique de certains pays:

- Corée du Nord: menace d'un conflit international
- Chine: quel sera l'attitude du Président, dont le mandat vient d'être reconduit à l'unanimité?
- USA: le niveau colossal de la dette est suivi de près par les marchés

Les marchés «actions» européens, en France notamment, ont pris du retard sur celui des Etats-Unis, l'Europe est donc moins «chère», elle est plus cyclique aussi (par exemple, les investisseurs détiennent davantage de valeurs industrielles). Quelques opportunités d'achat subsistent. La zone euro, à laquelle il faut joindre les pays émergents, est à présent la plus attractive.

Pour 2018, M. FAVARD conclut qu'il faut à la fois faire preuve d'un optimisme mesuré et surtout rester très vigilant sur les actifs risqués.

- le portefeuille de la SPM géré par Promepar atteint 2 195 037 euros au 13 octobre, soit une performance de + 15,66 % depuis début 2017 (cac 40 + 10,3 % - eurostoxx 50 + 9,6%).

#### 1-2 Intervention de M. CHOUCHANA (10h05)

Gérant de fonds thématiques, M. CHOUCHANA décrit en détail les multiples phases destinées à faciliter la sélection d'un fonds plutôt qu'un autre. Promepar a conçu plusieurs filtres destinés à faciliter le processus de décision, par exemple:

- filtrage du marché
- filtres quantitatifs, tels que la volatilité des performances ou le niveau de risques pris par le gérant,...
- analyse qualitative: expérience du gérant et sa capacité à réagir aux situations de crise, ...
- structure du fonds: ancienneté ou non et son comportement passé face aux situations compliquées,...

M. CHOUCHANA prend pour modèle le fonds «Pictet digital» et donne les raisons conduisant à privilégier l'économie du digital, même si ce secteur d'activité recèle également quelques aspects négatifs: innovation technologique intense et permanente, importante capitalisation, taux élevé de pénétration à l'internet, mais aussi forte sensibilité en cas de correction des marchés, et de plus en plus de contraintes réglementaires de la part des autorités de contrôle.

M. COLLART salue la qualité de l'exposé de M. CHOUCHANA. Cela dit, pour le Trésorier général, investir dans ces fonds n'est pas chose aisée pour les particuliers, car les droits d'entrée sont très dissuasifs.

PD  
CF SPC

### 1-3 Questions et réponses (10h25)

- Indice Dow Jones (M. BONNETE): l'indice américain évolue à des sommets «record» (au-delà des 23 000 points le 18 octobre). M. BONNETE réitère une question posée au Conseil de mars 2017, lorsque le Dow Jones avait dépassé 18 000 points et que le FMI s'inquiétait déjà d'une survalorisation des actions américaines: peut-on, à un tel niveau d'indice, écarter l'éventualité d'une brutale correction du marché américain, qui aurait pour corollaire une contagion immédiate sur les autres marchés mondiaux?

Pour M. FAVARD, il ne fait en effet aucun doute que ces marchés chuteraient mécaniquement, mais il en relativise l'ampleur et la durée, car les investisseurs n'ignorent pas que les fondements économiques et monétaires mondiaux sont solides.

- Situation des banques en Europe et en Chine (M.M. EUGENE, BONNETE): En Italie, en Espagne, et d'autres pays européens, même s'il faut reconnaître que des progrès ont été réalisés, les bilans des banques continuent d'être plus ou moins opaques, surtout dans leur rubrique hors-bilan. Les créances douteuses ou irrécouvrables restent très conséquentes. M. EUGENE cite le chiffre de 850 milliards d'euros. Ces créances constituent-elle une menace latente pour la stabilité des marchés, avec le risque d'une défaillance bancaire se répercutant sur les autres catégories d'actions? *est*

Selon M. FAVARD, si la question *est* toujours d'actualité, le problème de ces créances est moins crucial et mieux maîtrisé depuis la sortie de crise:

- les provisions des banques ont nettement baissé et donc le risque qui accompagne ces créances
- la transparence des bilans a été améliorée sous l'impulsion exigeante des Autorités de contrôle. C'est particulièrement vrai pour la France, peut-être un peu moins pour l'Espagne et l'Italie.
- les volumes de crédit accordés par les banques sont en nette hausse
- les fonds propres ont été sensiblement renforcés afin de faire face à toute crise majeure.

M. LO IACONO remercie M. FAVARD pour la clarté de son intervention, très instructive pour les administrateurs.

*Interruption de séance à 10h40 – Reprise des travaux à 11h00*

### 2- Accueil des administrateurs (trices) nouvellement élus(es) ou réélus(es)

Le Président félicite les administrateurs élus lors de l'assemblée générale du 22 juin 2017, avec une mention toute particulière pour Mme DELEBECQ et M. COULOT-BRETTE, élus pour la première fois.

- M. COULOT-BRETTE a été coopté par les administrateurs lors du Conseil du 30 mars dernier.
- quant à Mme DELEBECQ, le Président et le Trésorier général se réjouissent de compter désormais au sein du Conseil une administratrice dont les fonctions professionnelles à la Banque s'appuient sur une dimension sociale importante, qui sera assurément utile pour la SPM.

### 3- Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 mars 2017

En l'absence d'observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des administrateurs présents et représentés.

### 4- Résultats des votes à l'Assemblée générale du 22 juin 2017

Comme en 2016, le résultat des votes dépasse largement le quorum requis pour la validité des décisions: 58,87 % des inscrits (6 679 bulletins valables sur 11 346 inscrits). Le Président s'en déclare très heureux car non seulement il n'a pas été nécessaire d'engager des frais supplémentaires pour une 2ème assemblée mais ce résultat est aussi la marque d'une profonde adhésion des sociétaires à la vie de la SPM.

La baisse de l'indemnité-décès a recueilli le moins de votes favorables, même si le résultat de ce vote reste largement positif («oui» à 93,76%). Ce léger mécontentement est évidemment compréhensible. Certains adhérents qui se sont exprimés par écrit ont fait savoir qu'ils auraient souhaité davantage d'explications sur le «pourquoi» de la décision du Conseil, remarques dont il faudra tenir compte à l'avenir.

### 5- Election du Bureau – Délégation de signatures

#### 5-1 Election du Bureau

Avant de procéder à l'élection du Bureau, M. LO IACONO remet son mandat de Président à la disposition des membres du Conseil. En réponse, les administrateurs félicitent le Président sortant pour l'ensemble de son action, son investissement sans failles au profit de la SPM, ses prises de décision pertinentes, et lui renouvellent leur entière confiance.

*12/14 SPC*

De même, M. COLLART demande qu'au préalable le Conseil lui donne quitus pour sa gestion en propre du portefeuille de la SPM ainsi que pour son activité de supervision des fonds dont Promepar et Swiss Life ont la charge. Compte tenu du niveau des risques financiers inhérents à sa fonction, il souhaite également que le Conseil lui renouvelle sa confiance. Le Conseil vote à l'unanimité quitus au Trésorier général pour sa gestion, le remercie vivement pour ses excellents résultats financiers, et lui accorde toute sa confiance pour l'exercice 2018.

Le Président propose ensuite la composition suivante des membres du Bureau. Ceux-ci se sont tous portés candidats pour exercer les mandats ci-après:

Président: M. Yves LO IACONO  
Vice-Présidents: Mme Martine ROYER  
M. Christian EUGENE  
Trésorier Général: M. Jean-Pierre COLLART  
Trésorière Générale adjointe: Mme Jeannine BETHUEL  
Secrétaire Général: M. Patrick BONNETE  
Secrétaire Général Adjoint: M. Georges LANDAIS

La composition du Bureau est adoptée à l'unanimité par les administrateurs présents et représentés.

#### 5-2 Délégation de signatures

Conformément aux dispositions légales en vigueur, il y a lieu de rappeler les délégations de signatures pour les différents comptes utilisés actuellement par la Société de Prévoyance Mutualiste, à savoir :

- **à la Banque de France** - Gescoco Poitiers : compte de dépôts de fonds N° C 370021
- **à la BRED Banque Populaire** - Succursale de Paris Saint-Paul:
  - compte de gestion N° 110350292
  - compte «fonds spécial pour égalisation du risque» N° 726009148
  - compte «dons et legs» N° 114031675
  - compte «Bred Promepar» N° 251812613
  - compte «fonds spécial pour événements exceptionnels» N° 122006315
- **à SWISS LIFE** :
  - compte de dépôts de fonds (compte de passage) N° 00000144503
  - compte de placements géré N° 00000844503
  - compte autonome N° 00111135404

Tous les comptes cités ci-dessus fonctionnent sous les signatures séparées de l'une des personnes suivantes : M. Jean-Pierre COLLART (Trésorier Général) ou Mme Jeannine BETHUEL (Trésorière Générale Adjointe).

En outre, Mme Janine ROCHER est habilitée à faire fonctionner sous sa seule signature le compte Banque de France cité en référence: N° C 370021

M. Yves LO IACONO (Président), Mmes Fatima EL OUALI et Charlotte LE STIR (secrétaires), agissant séparément, sont habilités à demander des renseignements sur le fonctionnement de l'ensemble desdits comptes.

Le Conseil d'administration maintient également sa délégation au Bureau de pouvoir procéder, en fonction des besoins de l'exploitation, à la fermeture ou à l'ouverture d'un compte.

Enfin, Mme ROYER et M. EUGENE (Vice-Présidents), bénéficient, en cas d'indisponibilité du Président, d'une délégation de signatures pour tous les actes liés à la gestion administrative courante.

#### 6- Point sur la situation financière par M. COLLART, Trésorier Général

M. COLLART rappelle qu'il exerce la fonction de Trésorier général depuis 2001, année où le Conseil a choisi de placer ses actifs en actions, et non plus en obligations ou sicav monétaires. Le bilan de la SPM, constitué en quasi-totalité de valeurs de placement, a été à peu près quadruplé depuis cette date, malgré trois kraks boursiers et une hausse de plus en plus nette du nombre de décès d'adhérents.

La preuve est donc faite que le marché «actions» est éminemment porteur dès lors qu'on s'inscrit dans la durée. Cela étant, des résultats aussi bénéfiques nécessitent beaucoup d'investissement personnel, de disponibilité et de réactivité du Trésorier général et du Conseil pour répondre aux fluctuations des marchés.

Le 10 octobre, la situation financière, nette des moins-values, atteint 13 865 000 euros:

- 13 313 000 euros en valeurs mobilières de placement
- 552 000 euros en disponibilités immédiates sur compte bancaire

Les plus-values latentes représentent 726 000 euros.

Le montant des coupons encaissés est de 168 000 euros, auxquels s'ajouteront en octobre 30 000 euros attendus

  
Yves LO IACONO

d'un produit structuré.

Les décaissements représentent 1 520 000 euros depuis début 2017: 1 260 000 euros en prestations-décès et 260 000 euros en frais de fonctionnement.

La gestion d'ensemble est saine, prudente, et très active, les partenaires financiers de la SPM (Promepar et Swiss Life) justifient la confiance qui leur a été accordée. Le Trésorier général supervise leurs décisions d'arbitrage: contacts téléphoniques et rendez-vous réguliers avec Swiss Life, réunions tous les deux mois avec Promepar.

M. COLLART achève sa présentation en commentant longuement ses sélections d'actions, françaises et internationales, enfin il remercie le Conseil d'administration de lui avoir renouvelé son entière confiance.

#### **7- Point sur les travaux du Comité financier permanent**

Les réunions avec le Comité financier se déroulent selon un rythme régulier. La dernière date du 11 octobre 2017. Etaient présents: Mme GEORGE, M.M. CHEVALIER, LO IACONO, COLLART.

Au vu des résultats obtenus et des choix d'investissement prévus pour 2018, le Comité a fait savoir qu'il n'avait aucune réserve à formuler, il félicite le Trésorier général pour l'ensemble de sa gestion.

#### **8- Vote sur les orientations des placements à réaliser en 2018**

Trois stratégies sont examinées:

- la SPM avait investi fin 2016 sur un produit structuré de 500 000 euros, indexé sur l'évolution du CAC 40 et de l'Eurostoxx 50. Ce produit va être remboursé par anticipation, dès la 1ère échéance, suite à son très bon rendement (6,5%). Le Président et le Trésorier général souhaitent réinvestir les fonds disponibles en les portant éventuellement à 1 000 000 euros, sur 6 ans maximum, si le futur produit structuré s'avère prometteur. Une réunion est prévue sur ce point avec Swiss Life. Un accord préalable du Conseil est indispensable car l'offre de souscription, au moment de son ouverture, ne dure que quelques jours.
- pour le reste, il est proposé de poursuivre les décisions d'investissement qui ont si bien réussi en 2017: valeurs dites de croissance, mais aussi choix de valeurs défensives, et augmentation de la part dédiée aux fonds thématiques, si les circonstances sont favorables.
- enfin, le Trésorier général sollicite un mandat du Conseil l'autorisant à se positionner sur une seule ligne d'actions, sous réserve toutefois que celle-ci ne dépasse pas à son terme 15%, rendement inclus, du portefeuille de la SPM, l'idée étant d'arbitrer sur des valeurs capables de mieux résister aux turbulences potentielles des marchés. Le mode opératoire serait simple: prendre les bénéfiques sur certaines lignes d'actions, et placer les fonds correspondants sur une seule ligne de valeur.

Le Conseil approuve à l'unanimité les trois orientations de placements.

#### **9- Prévisions budgétaires 2018**

Le Président a préparé un tableau des recettes et dépenses d'exploitation prévisionnelles pour l'exercice 2018, en prenant comme base statistique un niveau de prestations équivalant à 395 décès, et un nombre moyen d'orphelins et de décès d'enfants mineurs.

En intégrant la subvention de la Banque de France, le compte d'exploitation ressortirait en léger bénéfice:

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
* cotisations	1 418 000 euros	* prestations	1 510 000 euros
* subvention	438 000 «	* frais de fonctionnement	345 000 «
	-----		-----
total	1 856 000 «	total	1 855 000 «

#### **10- Information sur les dossiers récents et en cours (déménagement, site internet, guide des volontés)**

##### **10-1 Déménagement**

La SPM a accepté sans hésiter la proposition faite en juin par la Direction de l'Immobilier de la Banque de France d'occuper de nouveaux locaux au 9 rue du Colonel Driant. Le déménagement a eu lieu le 5 octobre dans d'excellentes conditions: le mobilier a été entièrement renouvelé, le parc informatique a été rapidement opérationnel, les nouveaux bureaux, de même superficie que les anciens, sont plus lumineux, et mieux adaptés aux besoins de la SPM.

 PB  
4 SPC

### 10-2 Site internet

La charge de travail a été lourde pour la SPM ces derniers mois. Ceci explique le retard pris dans la réflexion et la mise en œuvre du nouveau site internet. Le Président, assisté de Mme LE STIR, va incessamment reprendre le dossier.

### 10-3 Guide des volontés

Les échanges avec FUNECAP sont suspendus. M. LO IACONO avait un interlocuteur privilégié chez FUNECAP, malheureusement ce dernier a quitté l'entreprise.

Pour autant, les études déjà effectuées et de nombreux exemples démontrent à l'évidence que souscrire des prestations-décès complémentaires auprès de FUNECAP n'est approprié que pour des adhérents dont l'âge se situerait entre 80 et 85 ans. En effet, si on souscrit plus jeune, le montant attendu en cas de décès est loin d'être garanti et pourrait décevoir les familles chargées de l'organisation des obsèques. C'est pourquoi le Président a souhaité ne pas impliquer davantage la SPM sur ce sujet et laisser plutôt les adhérents décider à leur guise de prestations complémentaires.

Mme LE STIR informe le Conseil qu'une nouvelle version du guide des volontés a été réalisée. Celle-ci sera transmise aux adhérents qui ont désigné l'Organisation Funéraire bénéficiaire de la prestation-décès destinée à l'organisation de leurs obsèques. L'OF fait partie de FUNECAP, et est donc de ce fait implantée sur tout le territoire. Tous les renseignements utiles seront mentionnés sur une nouvelle carte d'adhérent au guide des volontés. Cette carte sera adressée (en 6 exemplaires) aux adhérents, qui seront invités dans une lettre de rappel à en conserver un exemplaire sur soi, et à distribuer les autres à l'entourage familial. L'expérience a montré en effet que les familles ignorent bien souvent les dernières volontés du défunt, ce qui a pour conséquence regrettable un taux d'exécution des volontés par l'OF ne dépassant pas 30 à 40%.

N.B. La SPM reçoit de nombreux appels de retraités qui ne parviennent plus à trouver les bons correspondants auprès des différents services de la Banque. Cette situation est la conséquence des récentes réorganisations mises en œuvre par la Banque. Les thèmes évoqués (externalisation des pensions, allocations, documents divers,...) ne concernent pas l'activité de la SPM. Malgré sa charge de travail, le secrétariat de la SPM s'efforce néanmoins de renseigner au mieux ces retraités pour le moins désorientés.

### 11- Point sur la formation des administrateurs

Les administrateurs reçoivent en séance le catalogue des formations 2017 diffusé par la Mutualité française, avec les thèmes proposés pour novembre et décembre.

- indépendamment du plan de formation mis en place pour les nouveaux administrateurs élus, le Président insiste une fois encore pour que les autres membres du Conseil participent à ces formations de la Mutualité Française. Il rappelle que celles-ci sont obligatoires.
- en outre, une formation sur l'actuariat va être dispensée à Paris par la société «Actuarielles».
- enfin, l'ACPR organise le 22 novembre deux conférences qui se dérouleront par demi-journées: l'une consacrée à «la résolution bancaire: de la réglementation à la mise en œuvre», la seconde aux «pratiques commerciales et à la protection de la clientèle». M. LO IACONO invite les administrateurs à participer à ces conférences.

### 12- Questions diverses

La SPM aura 150 ans en 2018. La création d'une médaille commémorative, envisagée initialement, n'est plus retenue.

Sont maintenus, en revanche:

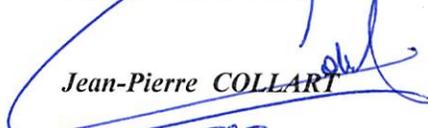
- le principe d'une large communication auprès des salariés et des retraités de la Banque de France
- l'invitation, à un déjeuner convivial et au Conseil qui s'ensuivra, de tous les administrateurs de la SPM depuis 1999.

*L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 12h35*

**Le Secrétaire Général**

  
**Patrick BONNETE**

**Le Trésorier Général**

  
**Jean-Pierre COLLART**  
ESR

**Le Président**

  
**Yves LO IACONO**